

Analyse du questionnaire sur les évolutions du domaine de la Formation

DEPARTEMENT EDITION INTEGRATION

Auteur :	Pôle Formation, Vie de l'étudiant.		
Date de création :	01 mars 2005		
Dernière modification :	07 mars 2005	Nombre de pages :	32
Destinataires			
Pour information :			
Mots Clés :			
Accessibilité :	LIBRE		
Sujet :			

Analyse du questionnaire sur les évolutions du domaine de la Formation

LISTE DES MODIFICATIONS

Modification	Version	Emetteur	Validé par	Date
Création du document	1.0	Pôle Formation, Vie de l'étudiant.		07/03/2005

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
1. ANALYSE DES TYPOLOGIES DES REPONSES	5
2. CLASSEMENT DU NIVEAU D'IMPORTANCE ACCORDE AUX FONCTIONS	5
3. CLASSEMENT DES FONCTIONS DEMANDEES A L'AGENCE	5
4. CORRELATION ENTRE LES BESOINS ET LA DEMANDE EXPRIMEE A L'AGENCE	5
5. ANALYSE DETAILLEE DES FONCTIONS PAR ORDRE DE SCORES	5
5.1. FONCTION 16 : AMELIORATION DU NOYAU APOGEE.....	5
5.2. FONCTION 12 : LMD, SEMESTRIALISATION DES PROCESSUS DE GESTION	5
5.3. FONCTION 04 : SERVICES NUMERIQUES D'INSCRIPTION ET DE PRE-INSCRIPTION	5
5.4. FONCTION 01 : CATALOGUE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DE SERVICES	5
5.5. FONCTION 14 : LMD, AUTRES EVOLUTIONS	5
5.6. FONCTION 13 : LMD, MOBILITE ETUDIANTE	5
5.7. FONCTION 17 : AMELIORATION DES MODULES OPTIONNELS D' APOGEE.....	5
5.8. FONCTION 15 : NOUVEAUX SERVICES NUMERIQUES FOURNIS PAR L'AGENCE	5
5.9. FONCTION 25 : EVOLUTION TECHNOLOGIQUE D' APOGEE.....	5
5.10. FONCTION 19 : INTERFACES AVEC LES DOMAINES GRH ET GFC	5
5.11. FONCTION 23 : INTERFACES AVEC LES CROUS.....	5
5.12. FONCTION 11 : OUVERTURE VERS LES PARTENAIRES EXTERNES.....	5
5.13. FONCTION 08 : GESTION DE LA RELATION AVEC L'ETUDIANT.....	5
5.14. FONCTION 07 : RELATIONS INTERNATIONALES	5
5.15. FONCTION 05 : BILAN DES ACQUIS, VAE ET VES	5
5.16. FONCTION 24 : INTERFACES AVEC LES OUTILS DE GESTION DES LOCAUX ET DES EMPLOIS DU TEMPS....	5
5.17. FONCTION 20 : INTEROPERABILITE AVEC LES SERVICES DES PROJETS ENT NATIONAUX	5
5.18. FONCTION 06 : GESTION DES STAGIAIRES EN FORMATION CONTINUE	5
5.19. FONCTION 18 : ADAPTATION APOGEE POUR LE SECTEUR SANTE.....	5
5.20. FONCTION 22 : INTERFACES AVEC LES OUTILS DE LA VIE ETUDIANTE	5
5.21. FONCTION 03 : AIDE A L'ORIENTATION	5
5.22. FONCTION 09 : GESTION DES ANCIENS ELEVES.....	5
5.23. FONCTION 02 : GESTION DES CAMPAGNES.....	5
5.24. FONCTION 21 : INTEROPERABILITE AVEC LES SERVICES DES PROJETS UNR.....	5
5.25. FONCTION 10 : GESTION DES EVENEMENTS ET CONTACTS	5
CONCLUSION	5

INTRODUCTION

Pour prendre en compte la forte évolution que vivent les métiers de la formation, l'Agence a initié auprès de ses membres une collecte des besoins touchant à ce domaine. Afin d'en mesurer les impacts sur les applications de gestion, ce dispositif doit permettre de recenser les besoins des établissements pour définir le périmètre applicatif couvert par l'Agence.

Ainsi, les thématiques proposées couvraient l'intégralité des processus de gestion de la formation et dépassaient donc le seul cadre de la gestion de la scolarité traitée par Apogée : ce recensement ne visait pas exclusivement à définir le périmètre des évolutions à apporter à ce produit dans le cadre du renouvellement proche de son marché de maintenance. C'est également pour cette raison que l'Agence a proposé de solliciter les acteurs travaillant en complémentarité avec les services de scolarité (pédagogie, vie étudiante, orientation, relations internationales, formation continue, ...).

Nous avons demandé aux établissements de s'exprimer au niveau des fonctionnalités attendues d'une part par rapport à leurs besoins propres et d'autre part sur leur volonté de voir l'Agence les satisfaire.

Ce dossier présente, après une première analyse des typologies des réponses, le classement de l'importance accordée à ces fonctions¹ pour leurs besoins propres, puis le classement des fonctions à traiter en priorité par l'Agence.

Cette analyse objective des réponses permet de dégager les tendances et volontés des établissements en vue de définir les évolutions des applications informatiques délivrées par l'Agence dans le domaine de la formation. Cette expression des besoins contribuera à l'élaboration ultérieure d'un plan produit prenant en compte d'autres éléments (dépendances entre les fonctions, coût, calendrier, ...).

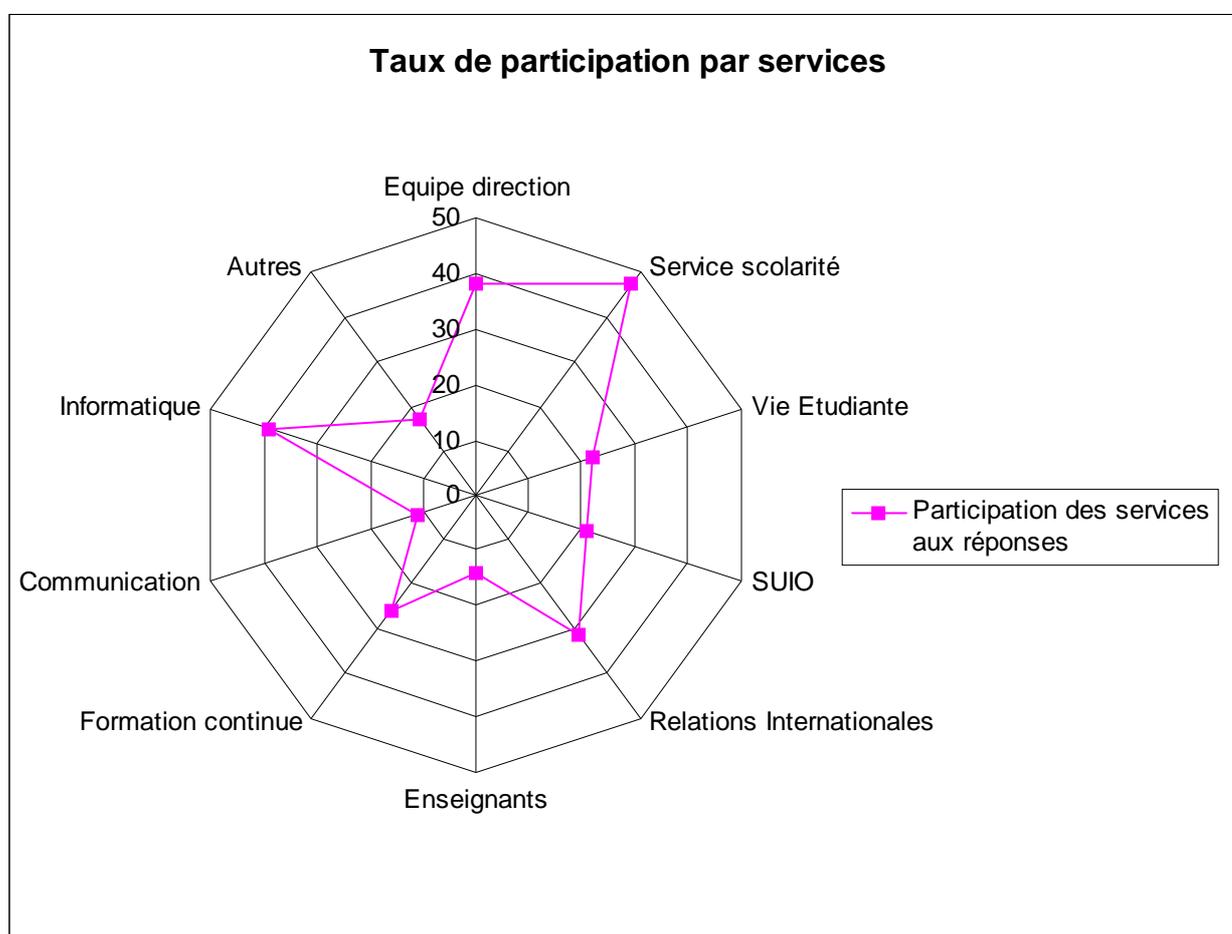
¹ Pour rappel, la description des fonctions se trouve dans le document « Questionnaire : Evolutions du domaine de la formation ».

1. ANALYSE DES TYPOLOGIES DES REPONSES

Le questionnaire a été transmis à l'ensemble des adhérents de l'Agence (hors IUFM²) mais également aux principales associations du monde universitaire et aux membres du comité de domaine scolarité et vie de l'étudiant.

Nous avons reçu 57 réponses, toutes provenant d'établissements disposant déjà de l'outil Apogée. 5 réponses incomplètes n'ont pu être intégrées à cette analyse. 3 réponses hors délais n'ont pu être intégrées dans les analyses statistiques mais leurs commentaires ont été exploités.

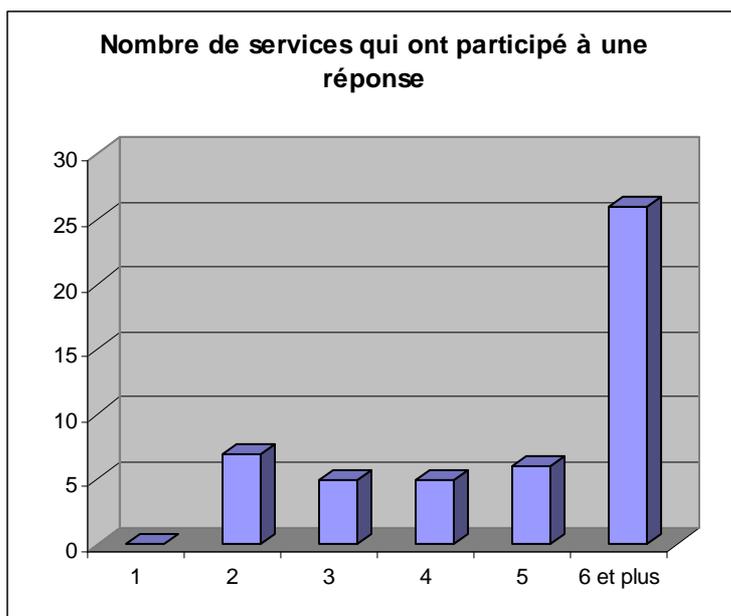
Les 49 réponses exploitées représentent 65% des établissements qui utilisent Apogée. Le taux de participation est très satisfaisant compte tenu des délais très courts et de la période d'examens du mois de janvier.



Le graphique ci-dessus met en évidence une forte participation des services de scolarité (sans surprise), des services informatiques mais également des équipes de direction, donnant une valeur institutionnelle aux réponses. Les services des Relations Internationales, de la formation continue, de la vie étudiante et les SUIO³ ont également bien contribué à la réponse des établissements.

² Institut Universitaire de Formation des Maîtres.

³ Service Universitaire d'Information et d'Orientation



Ce graphique traduit le niveau d'implication des services dans la réponse d'un établissement. La moitié des établissements a réussi à mobiliser plus de 6 de ses services pour répondre au questionnaire.

Enfin, il est à noter que les commentaires renseignés dans les réponses sont de qualité inégale ; des établissements ont très bien détaillé leur besoin pour chaque fonction alors que d'autres n'ont renseigné que très peu d'éléments.

2. CLASSEMENT DU NIVEAU D'IMPORTANCE ACCORDE AUX FONCTIONS

Pour chacune des fonctions, les établissements devaient choisir s'ils lui attribuaient une importance Forte, Moyenne ou Faible.

Class.	Fonction	%
1	F16_Améliorations du noyau Apogée	90
2	F14_LMD : autres évolutions	86
3	F15_Nouveaux services numériques fournis par l'Agence	82
4	F01_Catalogue de l'offre de formation et de services	80
5	F13_LMD : mobilité étudiante	78
6	F04_Services numériques d'inscription et de pré-inscription	76
7	F17_Améliorations des modules optionnels d'Apogée	73
8	F25_Evolution technologique d'Apogée	65
9	F23_Interface avec les CROUS	63
10	F12_LMD : semestrialisation des processus de gestion	63
11	F19_Interfaces avec les domaines GRH et GFC	59
12	F24_Interface avec les outils de gestion des locaux et des emplois du temps	57
13	F07_Relations internationales	53
14	F11_Ouverture vers les partenaires externes	51
15	F20_Interopérabilité avec les services des projets ENT	49
16	F05_Bilan des acquis, VAE et VES	47
17	F08_Gestion de la relation avec l'étudiant	39
18	F06_Gestion des stagiaires en formation continue	37
19	F21_Interopérabilité avec les services des projets UNR	37
20	F22_Interfaces avec les outils de la vie étudiante	33
21	F18_Adaptation Apogée pour le secteur de la santé	24
22	F09_Gestion des anciens élèves	24
23	F02_Gestion des campagnes	24
24	F03_Aide à l'orientation	22
25	F10_Gestion des évènements et des contacts	14

Le tableau ci-dessus montre le classement des fonctions sur le critère **d'importance forte** uniquement. Ce dernier nous est apparu le plus révélateur des enjeux propres à chaque établissement. Par exemple, 90%

des établissements ont qualifié la fonction « F16_Améliorations du noyau Apogée » d'un degré d'importance forte.

Pour certaines fonctions, un consensus franc se dégage sur le classement en importance Forte. En effet, on obtient un pourcentage entre 90% et 73% sur 7 fonctions :

- F16 : Amélioration du noyau Apogée,
- F14 : LMD, autres évolutions,
- F15 : Nouveaux services numériques fournis par l'Agence,
- F01 : Catalogue de l'offre de formation et de services,
- F13 : LMD, mobilité étudiante,
- F04 : Services numériques d'inscription et de pré-inscription,
- F17 : Amélioration des modules optionnels d'Apogée.

Par ailleurs, ces 7 fonctions faisant partie des 8 premières du classement par priorités (cf. chapitre suivant), on peut donc conclure que les établissements souhaitent confier à l'Agence la couverture des besoins les plus importants pour la communauté.

En revanche sur le classement en importance Faible, les recoupements sont moins homogènes puisque seules 3 fonctions obtiennent un pourcentage entre 41% et 52% :

- F03 : Aide à l'orientation,
- F10 : Gestion des événements et des contacts,
- F02 : Gestion des campagnes.

Ces résultats permettent toutefois d'affirmer que les 25 fonctions présentées dans ce questionnaire représentent bien des besoins identifiés par les établissements dans la mesure où aucune d'entre elles n'a été franchement écartée. Le critère d'importance « Forte » a en effet été affecté quasiment trois fois plus souvent que le critère « Faible ».

3. CLASSEMENT DES FONCTIONS DEMANDEES A L'AGENCE

Voici, en fonction des priorités exprimées par les établissements dans la dernière partie du questionnaire, le tableau de classement des fonctions du domaine de Formation.

Au-delà des 25 fonctions proposées, les établissements n'ont pas identifié de fonctionnalités supplémentaires. Les besoins complémentaires ajoutés dans les réponses correspondaient en fait à des sous-thèmes des fonctions déjà identifiées.

Ce classement a été fait à partir du score pondéré de chaque fonction. En effet, un poids⁴ (non linéaire) a été affecté à chaque position dans le classement.

Classement des fonctions à partir de leur score pondéré			
Class.	Fonctions	Famille	Scores Pond
1	F16_Améliorations du noyau Apogée	Evolution	482
2	F12_LMD : semestrialisation des processus de gestion	Evolution	331
3	F04_Services numériques d'inscription et de pré-inscription	Extension	330
4	F01_Catalogue de l'offre de formation et de services	Extension	324
5	F14_LMD : autres évolutions	Evolution	261
6	F13_LMD : mobilité étudiante	Evolution	216
7	F17_Améliorations des modules optionnels d' Apogée	Evolution	211
8	F15_Nouveaux services numériques fournis par l'Amue	Evolution	197
9	F25_Evolution technologique d'Apogée	Evolution technologique	178
10	F19_Interfaces avec les domaines GRH et GFC	Intégration	158
11	F23_Interface avec les CROUS	Intégration	129
12	F11_Ouverture vers les partenaires externes	Extension	125
13	F08_Gestion de la relation avec l'étudiant	Extension	90
14	F07_Relations internationales	Extension	88
15	F05_Bilan des acquis, VAE et VES	Extension	83
16	F24_Interface avec les outils de gestion des locaux et des emplois du temps	Intégration	81
17	F20_Interopérabilité avec les services des projets ENT	Intégration	81
18	F06_Gestion des stagiaires en formation continue	Extension	71
19	F18_Adaptation Apogée pour le secteur de la santé	Evolution	70
20	F22_Interfaces avec les outils de la vie étudiante	Intégration	67
21	F03_Aide à l'orientation	Extension	57
22	F09_Gestion des anciens élèves	Extension	48
23	F02_Gestion des campagnes	Extension	46
24	F21_Interopérabilité avec les services des projets UNR	Intégration	39
25	F10_Gestion des évènements et des contacts	Extension	25

Toutefois, l'analyse brute de ce classement calculé à partir des scores de chaque fonction doit être impérativement **nuancée** par l'analyse détaillée de chaque fonction qui précise exactement les attentes de la communauté universitaire. Par exemple, une fonction comprenant plusieurs sous-thèmes a pu être classée prioritaire mais seulement pour l'un d'entre eux !

Par ailleurs, le classement de la fonction « F18_Adaptation Apogée pour le secteur santé » doit être interprété d'une manière différente dans la mesure où tous les établissements ne dispensent pas de formation santé.

⁴ Poids affectés aux degrés de priorité : Priorité 1 (P1) : 18 ; P2 : 14 ; P3 : 10 ; P4 : 8 ; P5 : 6 ; P6 : 4 ; P7 : 3 ; Nécessaire : 2 ; Souhaitable 1.

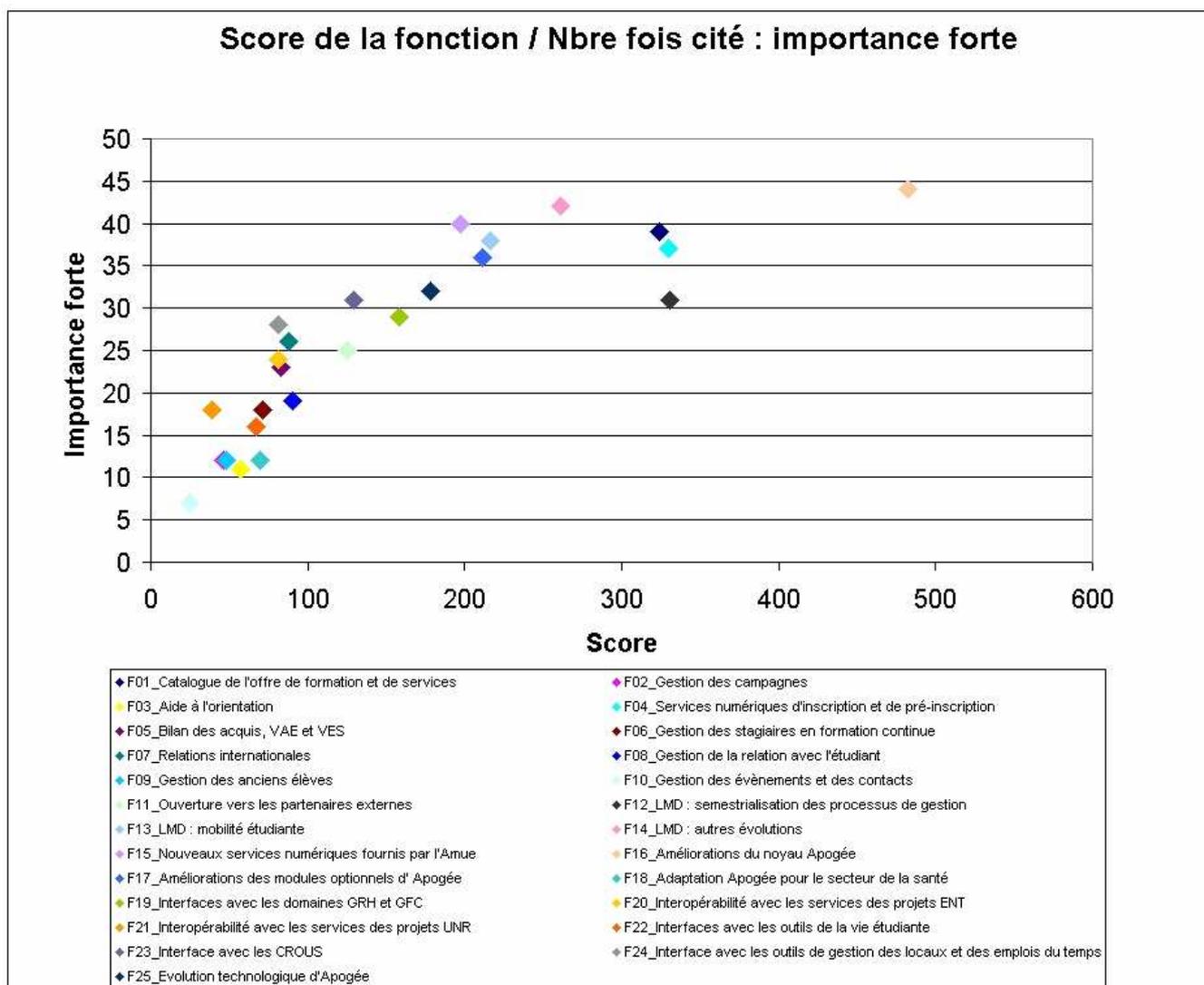
Pour ce qui concerne la fin du classement, les 3 dernières fonctions ont été régulièrement absentes des tableaux de priorisation des établissements. En effet, parmi l'ensemble des réponses reçues au questionnaire, dans plus de 50% des cas ces trois fonctions n'ont pas été citées dans les listes de fonctionnalités que doit couvrir l'Agence pour les établissements :

- 53% pour la gestion des campagnes (F02),
- 57% pour la gestion des événements et des contacts (F10),
- 58% pour l'interopérabilité avec les services des projets UNR (F21).

4. CORRELATION ENTRE LES BESOINS ET LA DEMANDE EXPRIMEE A L'AGENCE

Ce chapitre permet de mettre en relation les besoins propres des établissements avec leur volonté de voir l'Agence les satisfaire en priorité.

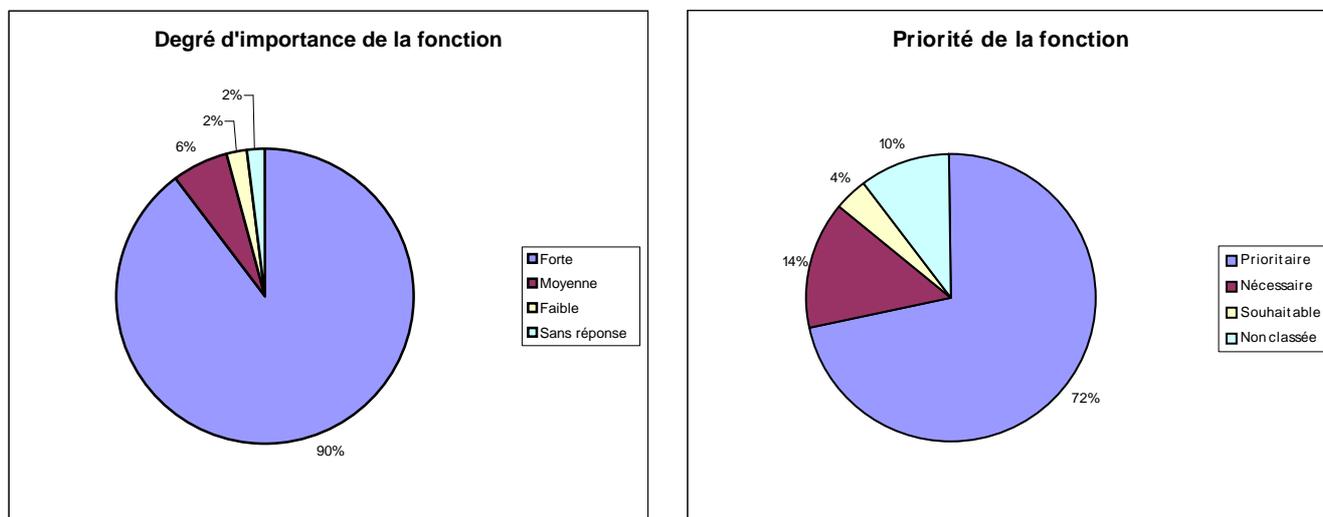
La figure ci-dessous met en relation le degré d'importance forte (en ordonnée) et la volonté de voir l'Agence les satisfaire (en abscisse).



Ce graphique montre que plus le besoin a un degré d'importance élevé (représenté par le nombre de citations d'une fonction en importance forte) pour l'établissement, plus son score est élevé.

5. ANALYSE DÉTAILLÉE DES FONCTIONS PAR ORDRE DE SCORES

5.1. FONCTION 16 : AMÉLIORATION DU NOYAU APOGÉE



La fonction d'amélioration du noyau Apogée est classée en tête des scores et a été qualifiée comme « Importance Forte » pour 90% des réponses. Les axes d'améliorations cités dans la description de la fonction sont globalement jugés comme nécessaires à mettre en œuvre. Les commentaires apportés par les établissements donnent toutefois des précisions sur les besoins prioritaires à prendre en compte qui sont :

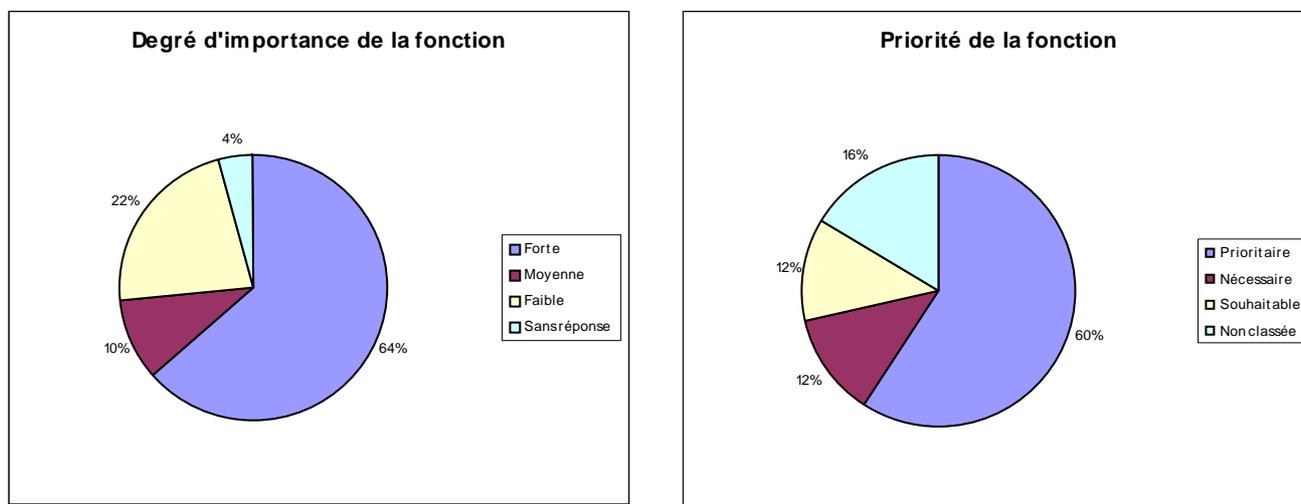
- Domaine Structure des Enseignements : fournir un outil de visualisation graphique de la SE ainsi que des facilités de manipulation et de consultation de cette SE (critères supplémentaires, duplication, historisation...).
- Domaine Inscription Administrative : parmi les demandes les plus souvent citées, on retrouve la possibilité de modifier des inscriptions administratives d'une année antérieure (et donc l'historisation des droits d'inscription). L'amélioration des affiliations à la sécurité sociale est également évoquée.
- Domaine Inscription Pédagogique : un consensus se dessine sur le besoin lié à la suppression de masse des IP.
- Domaine Modalités de Collecte : très forte demande liée à l'amélioration des saisies des règles de calcul (pouvoir disposer de « standards », pouvoir dupliquer...).
- Domaine Dossier Etudiant : il est également cité plusieurs fois comme incomplet et ne permettant pas toujours une vision aisée de la synthèse de l'étudiant.

De nombreuses demandes d'évolutions complémentaires ont également pu être récoltées parmi les commentaires indiqués dans les réponses, celles-ci n'ayant toutefois pas révélé de consensus général sur l'une d'elles.

Par ailleurs, et ce sur tous les domaines, les établissements sont fortement demandeurs de toute possibilité d'enrichir et de personnaliser les éditions d'Apogée, d'en rendre l'ergonomie et la présentation plus agréable (en particulier sur les éditions des procès-verbaux et relevés de notes du domaine Résultats).

Compte tenu de ses interactions avec le cœur du produit, ces évolutions ne sont pas couvertes au niveau des établissements, si ce n'est pour la présentation graphique de la Structure des Enseignements, par le logiciel Diego (développé par Rennes 1).

5.2. FONCTION 12 : LMD, SEMESTRIALISATION DES PROCESSUS DE GESTION



Il existe un consensus général sur la nécessité de traiter à terme cette évolution classée 2ème, néanmoins à peine plus de la moitié des établissements jugent cette fonction prioritaire pour les raisons citées ci-après.

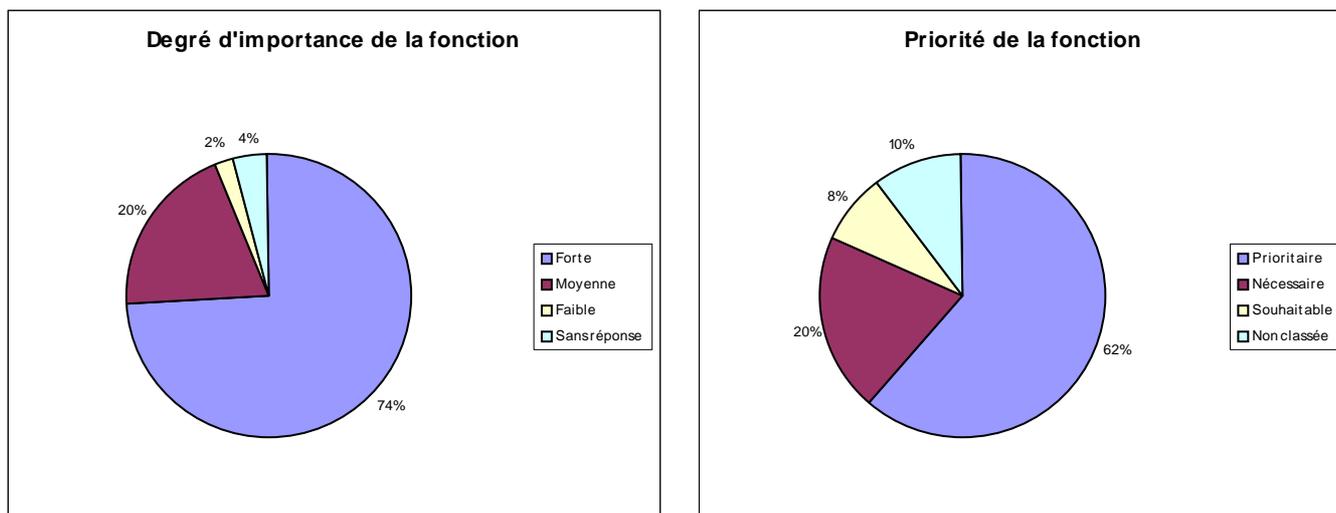
Un peu moins des deux tiers des établissements accordent beaucoup d'importance à la semestrialisation des processus de gestion, jugée incontournable pour favoriser la mobilité étudiante dans le cadre du LMD et faciliter l'évolution de la fonction scolarité. Néanmoins, le dernier tiers des universités jugent cette évolution encore prématurée en raison du manque de moyens et de l'absence de texte ministériel imposant les inscriptions administratives semestrielles. Près d'un quart des établissements accordent une faible importance à ce besoin.

Même si l'outillage informatique peut faciliter la gestion semestrielle des enseignements et la mobilité étudiante, les établissements s'interrogent sur la mise en pratique effective d'une gestion semestrielle complète des étudiants, compte tenu des contraintes fortes qu'implique ce dispositif (doubler les inscriptions administratives, organiser une session 2 en fin de semestre, répéter les enseignements, ...).

De nombreux établissements ne sont pas prêts à doubler la durée de la campagne d'inscription et indiquent que cette évolution est suspendue à une évolution de la réglementation (bourses sur critères sociaux à l'année, droits d'inscription également mais aussi droits pour la Sécurité Sociale étudiante). Par ailleurs, cette évolution se heurte au concept même de semestre, caractérisé par un élément pédagogique, alors que le paiement des droits est actuellement porté par la version d'étape. En outre, plusieurs établissements précisent que certaines formations gardent un rythme annuel.

Enfin, très peu d'établissements envisagent de gérer une répétition des enseignements du premier semestre sur le second pour des raisons évidentes de moyens (locaux, humains et financiers).

5.3. FONCTION 04 : SERVICES NUMERIQUES D'INSCRIPTION ET DE PRE-INSCRIPTION



Cette fonction, classée 3^{ème} en terme de priorisation regroupait plusieurs thèmes et son classement doit être observé au travers des commentaires associés. Il faut noter, en particulier, que plus de 60% des établissements ayant répondu sont déjà dotés d'un service de pré-inscription (dont certains sont interfacés avec le fichier des rectorats) et que 40% des établissements possèdent un outil de gestion des candidatures.

Compte tenu des commentaires figurant dans les réponses, on peut conclure que la sous-fonction majoritairement attendue par les établissements concerne la possibilité de faire des inscriptions pédagogiques sur le web. Cependant, quelques établissements signalent leur inquiétude quant à la complexité des nouveaux parcours et à la délégation des inscriptions aux étudiants.

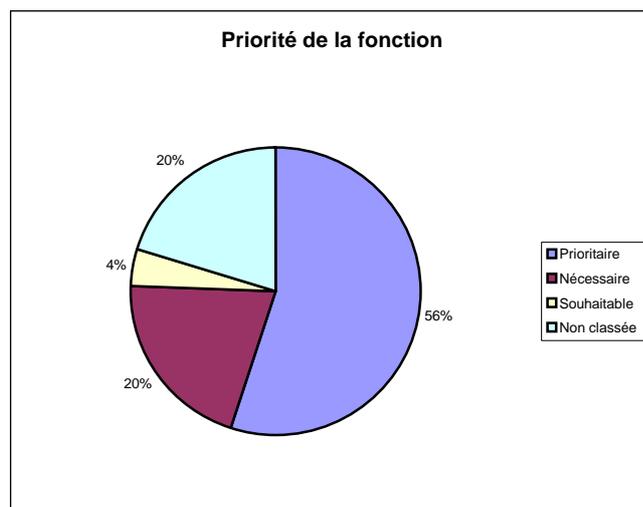
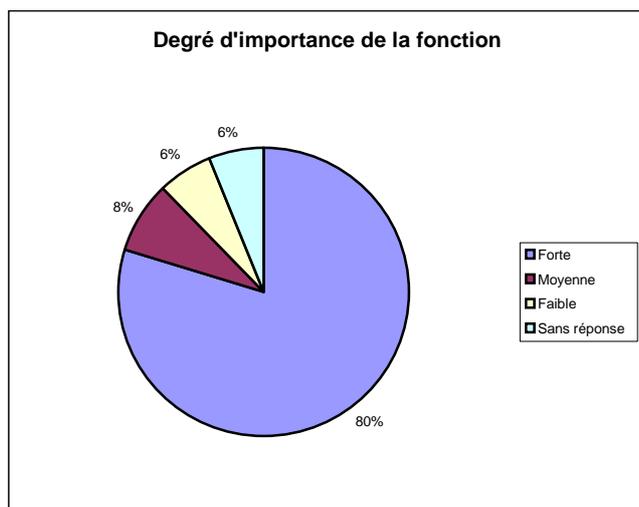
L'inscription administrative des primo-entrants apparaît également comme un moyen de dégager du temps pour les services afin d'assurer des missions de conseils et d'orientations des étudiants. Une réserve est toutefois émise par certains sites qui ne souhaitent pas perdre le contact humain avec les primo-entrants.

Concernant la pré-inscription, il faut noter qu'une amélioration de la fonctionnalité déjà existante dans Apogée des « Opérations Préalables aux Inscriptions » qui consisterait à pouvoir intégrer les vœux saisis par l'étudiant, constituerait un progrès important pour les établissements qui utilisent déjà un module de pré-inscription.

Enfin, la gestion des candidatures n'est pas évoquée comme une demande prioritaire même si plusieurs établissements émettent le souhait de disposer d'une solution intégrée.

Apogée fournissant déjà un service de ré-inscription administrative, l'hypothèse de pouvoir articuler les inscriptions administratives et pédagogiques est fortement désirée par les établissements (OUI à 84%), ceux-ci souhaitant néanmoins que la solution soit la plus ouverte et la plus paramétrable possible.

5.4. FONCTION 01 : CATALOGUE DE L'OFFRE DE FORMATION ET DE SERVICES

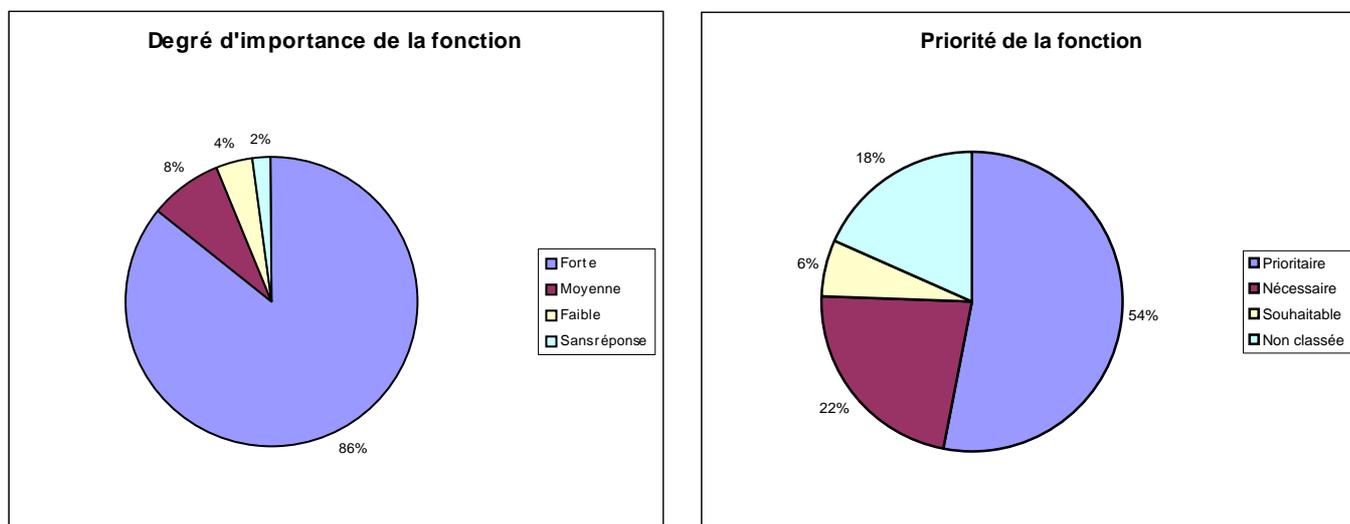


Le catalogue de l'offre de formation, classé 4^{ème}, est déjà présent dans un peu moins de la moitié des établissements (46%). La constitution et la publication de l'offre de formation apparaissent comme les sous-fonctionnalités les plus utilisées.

Près de 80% des établissements considèrent cette fonctionnalité comme étant très importante et plus de 50% comme prioritaire ; plusieurs facteurs semblent pouvoir expliquer cet engouement : la réforme LMD, la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) et la mise en place des portails régionaux UNR.

Au sein de cette fonctionnalité, la mesure de la performance de l'offre de formation à partir d'indicateurs, sa simulation, pour estimer son coût, la consultation à partir d'outils graphiques et la mise en place d'un format de description commun semblent plus particulièrement intéresser les établissements. La mise en place de cette fonctionnalité doit néanmoins répondre à plusieurs objectifs comme l'amélioration de la visibilité, la simplification de la lisibilité, l'unification de l'offre ainsi qu'une meilleure gestion des coûts.

5.5. FONCTION 14 : LMD, AUTRES ÉVOLUTIONS



La quasi-totalité des établissements accordent une importance majeure à ces évolutions LMD, classées 5^{ème} et jugées incontournables pour la mise en œuvre des processus LMD.

La logique actuelle du produit repose sur la nécessité d'inscrire un étudiant à un diplôme constitué d'un ensemble d'enseignements organisés. Avec le LMD, l'étudiant s'inscrit et suit des enseignements au sein de parcours types ou individualisés qui l'amènent à obtenir un diplôme en fin de cursus. Il semble donc incontournable d'inverser la logique du produit pour que la détermination du diplôme de sortie ne soit pas indispensable dès l'inscription dans l'établissement.

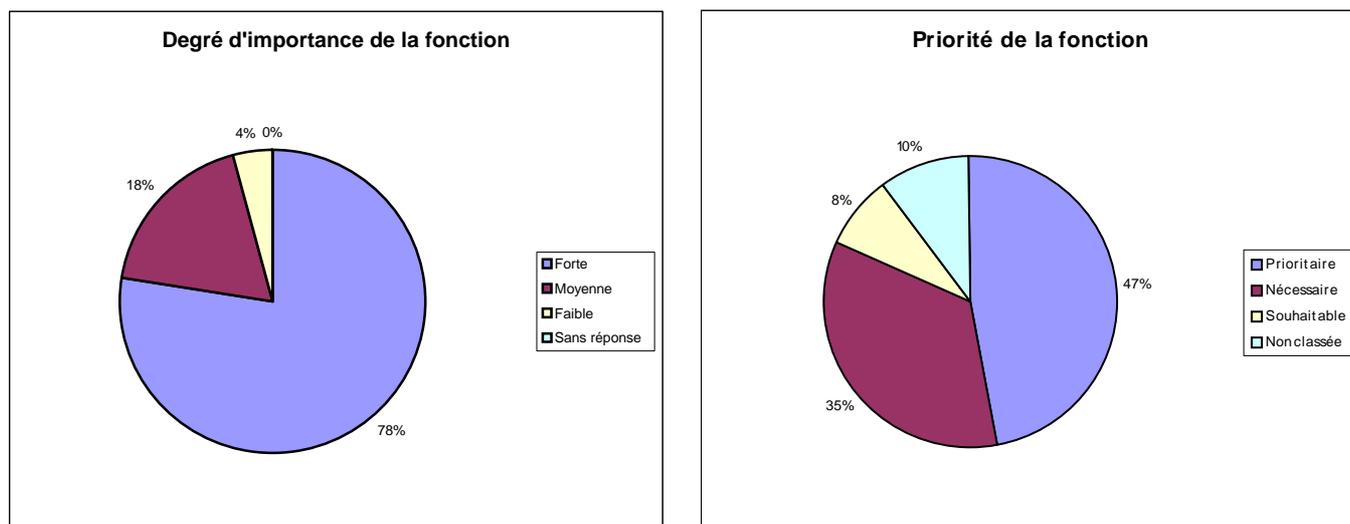
La possibilité réglementaire de percevoir des montants de droits d'inscription semestriels est jugée nécessaire pour faciliter la mobilité étudiante et est également demandée par les étudiants mais sa mise en place reste à la discrétion de l'établissement. Cependant, il semble qu'il existe une confusion auprès de certains établissements entre cette « facilité de paiement » (comme le prévoit l'article 25 de l'arrêté du 26 juillet 2004) et l'inscription administrative semestrielle avec paiement de droits semestriels, pas encore réglementaire.

L'attribution des crédits aux étudiants en fonction du parcours de l'étudiant est également très demandée car la complexité et la pluridisciplinarité des formations amènent les établissements à mutualiser des enseignements qui n'ont pas le même « poids en crédits » en fonction du cursus. C'est également le cas pour les UE échangées entre divers établissements. Même si la proportion de ces enseignements est relativement faible, ce nombre tend à augmenter et les solutions actuelles en complexifient la gestion.

L'individualisation des parcours semble déjà être une réalité dans certains établissements et le produit doit pouvoir faciliter la gestion d'étudiants qui suivent des enseignements « à la carte » dans leur établissement avec éventuellement une partie au sein d'un établissement partenaire. Les évolutions du produit doivent simplifier le processus d'inscription pédagogique actuellement complexe en cas de changement de parcours pour un étudiant.

Parmi les quatre sous-thèmes de cette fonction, le sous-thème de la modélisation et de l'exploitation des parcours type paraît moins essentiel. Il semble intéresser les établissements uniquement pour guider les étudiants dans leurs choix pédagogiques.

5.6. FONCTION 13 : LMD, MOBILITE ETUDIANTE



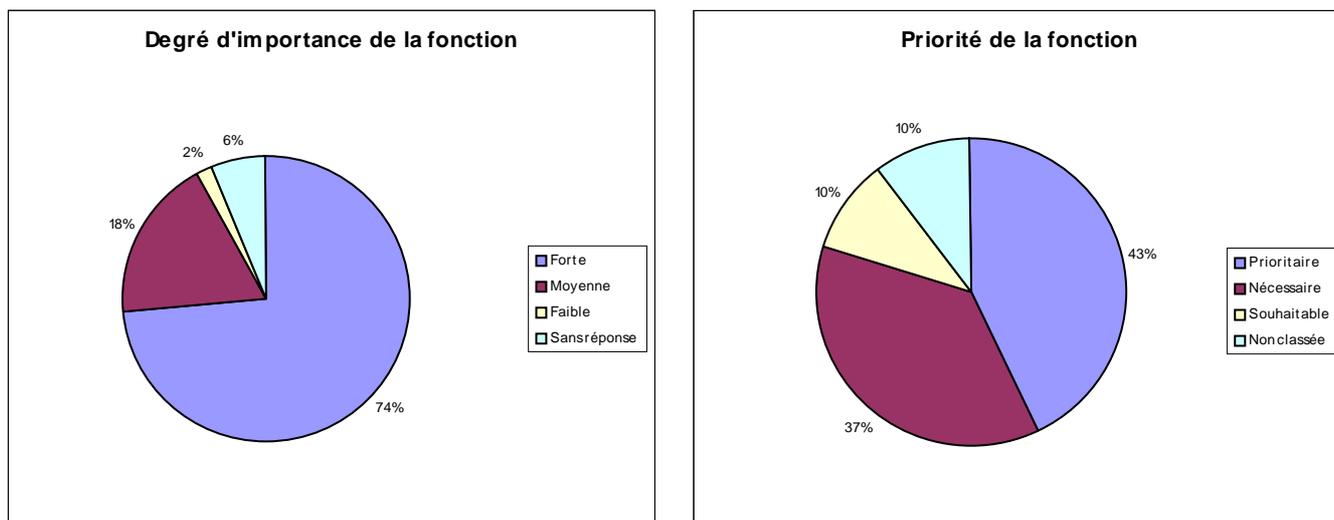
Un des enjeux de la réforme LMD est de favoriser et d'accroître la mobilité étudiante. Les trois-quarts des établissements accordent une forte importance à tout outillage leur permettant de faciliter la gestion et le suivi de la mobilité étudiante. Ce besoin, classé 6^{ème}, n'est toutefois perçu comme prioritaire que par moins de la moitié des établissements, peut-être parce que cette mobilité ne concerne encore qu'une faible proportion d'étudiants même si ce nombre est amené à augmenter.

Pour le sous-thème du transfert numérique du dossier étudiant, les établissements privilégient les informations portant sur le parcours pédagogique de l'étudiant et ses interdictions par rapport à sa situation administrative. Plusieurs établissements évoquent la nécessité de définir un format d'échange compatible avec les schémas européens (offre de formation, ...). La mise en place de l'annexe descriptive au diplôme dans Apogée est un premier pas pour favoriser la mobilité mais elle ne concerne que les diplômés. Il est nécessaire de pouvoir fournir à l'étudiant un descriptif de son parcours lorsqu'il quitte l'établissement en cours du cursus pour une mobilité nationale ou internationale. Cette fonction est plus particulièrement vitale pour des établissements dont le contexte géographique génère une forte mobilité.

Un outil de transfert numérique du dossier étudiant simplifierait les procédures de transfert inter-établissements, garantirait une transmission rapide de l'information inter-établissements et plus généralement permettrait une meilleure gestion, un suivi et une analyse de la politique d'établissement en matière de mobilité étudiante. Cette fonctionnalité faciliterait le travail des commissions et jurys dans le cadre de la mobilité nationale et des validations d'études supérieures (VES). Dans le cadre de la mobilité internationale, cette fonction permettrait d'intégrer des éléments précis de son parcours à l'étranger et les exploiter.

Pour le sous-thème de la gestion du parcours d'un étudiant (par exemple un étudiant Erasmus sortant) qui suit une partie de ses enseignements au sein d'un établissement partenaire français ou étranger, les sites rappellent que leur gestion actuelle est difficile avec le produit Apogée. Le produit doit évoluer pour prendre en charge la gestion de ces étudiants mobiles et mettre en évidence ces parcours « personnalisés » dans tous les domaines du produit, de l'offre de formation aux inscriptions pédagogiques jusqu'à la collecte des résultats et la diffusion de ces informations dans les relevés de notes et l'annexe descriptive au diplôme. Ce sous-thème est également à rapprocher avec la fonction 07 Relations internationales (voir page 5) portant sur la gestion des relations internationales.

5.7. FONCTION 17 : AMELIORATION DES MODULES OPTIONNELS D'APOGEE



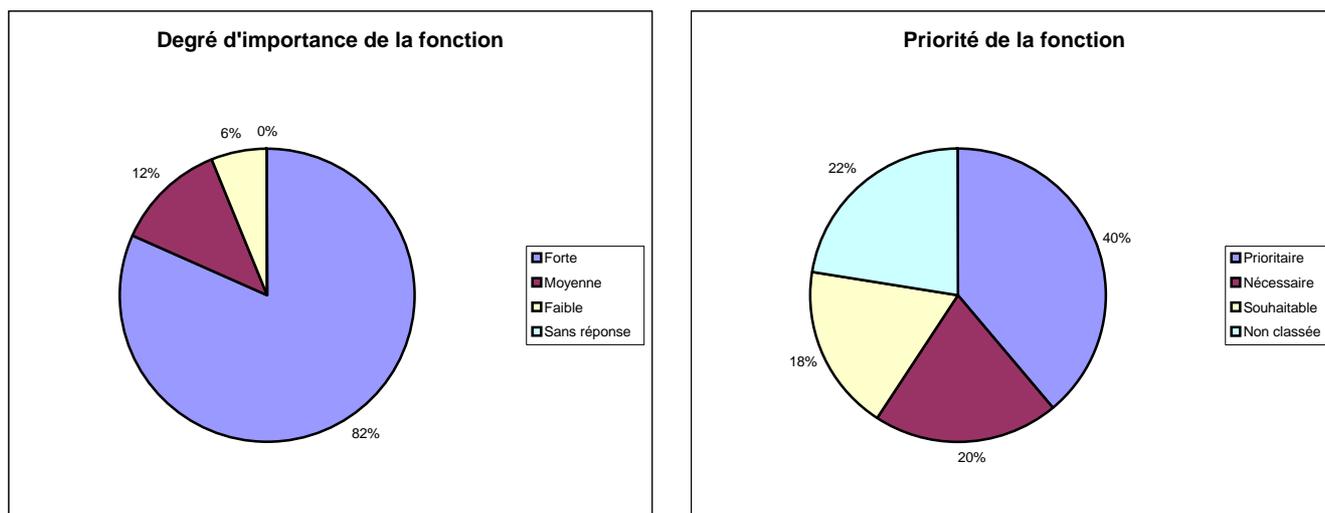
Les établissements accordent une importance forte (74%) aux modules optionnels d'Apogée. Une évolution des modules optionnels d'Apogée rentre dans la logique d'évolution du produit pour tous les établissements. Dans l'ensemble, les établissements cherchent à faciliter et améliorer leur gestion. Il y a cependant plus de demandes d'évolution pour les domaines Thèse-HDR-DRT, Epreuve, Stage et Accès à distance (Réinscription web) :

- **Domaine Thèse-HDR-DRT** : Ce domaine étant utilisé par plus de 90% des établissements, il remporte également le plus de demandes d'évolution. Ces demandes tournent souvent autour d'une amélioration des éditions (souplesse, complétude), d'un enrichissement des informations saisies (établissement de co-tutelle, laboratoire...), ou d'une aide à la recherche des sujets de thèse déjà existants.
- **Domaine Epreuve** : Ce domaine est utilisé par 70% des établissements. Les demandes mentionnées dans les commentaires confirment le besoin d'organiser les épreuves en filtrant les populations et proposent d'autres axes d'évolution comme plus de souplesse dans la numérotation des places ou la gestion des incompatibilités pour la préparation du calendrier des examens...
- **Domaine Stage** : Ce domaine est celui qui est le moins exploité par les établissements (30%). Il regroupe beaucoup de demandes d'évolution et nécessite une ré étude complète des besoins.
- **Domaine Accès à distance** : Les établissements ont confirmé que ce domaine récent nécessite des aménagements. Cependant, les demandes d'évolution mentionnées dans le questionnaire sur ce thème sont spécifiques à chaque établissement.

Enfin, pour ce qui est des domaines Groupe, Anonymat et Pilotage, il y a très peu de demandes d'évolution.

Les commentaires exprimés dans les réponses n'ont pas mis en évidence l'utilisation de modules locaux en remplacement de ces modules Apogée.

5.8. FONCTION 15 : NOUVEAUX SERVICES NUMERIQUES FOURNIS PAR L'AGENCE



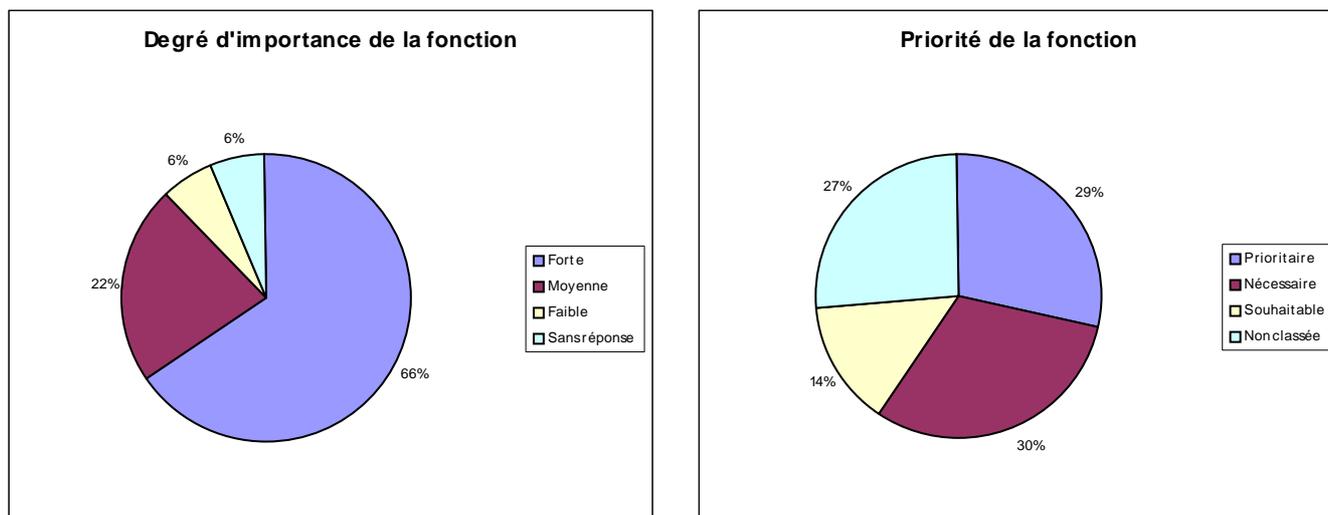
Cette fonctionnalité a été classée comme prioritaire par 40% des réponses alors qu'elle est qualifiée « d'Importance Forte » pour 82 % des réponses. Ce résultat est manifestement lié au fait que nombre d'établissements ont déjà développé et mis à disposition de tels services numériques, en particulier la consultation des notes et résultats sur le web : 46,9% des sites ayant répondu mettent déjà ce service à la disposition des étudiants. Il faut noter qu'Apogée fournit une extraction de ses données qui permettent d'alimenter ce service.

Pour la plupart, les réponses soulignent l'intérêt de cette fonction pour répondre aux exigences d'amélioration de la communication et du service rendu aux étudiants.

Le service numérique le plus attendu par les établissements est la possibilité pour les enseignants de saisir les notes et résultats via un service web. En effet, cette fonctionnalité impliquant la mise à jour des bases de données Apogée, les établissements souhaitent que l'AMUE la prenne en charge.

Avec l'émergence des ENT, la demande concernant les autres services pourrait se concentrer sur la fourniture de « prises » par Apogée pour les données concernant le dossier étudiant ou les calendriers d'examen par exemple.

5.9. FONCTION 25 : ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE D'APOGÉE



Toutes les évolutions présentées dans ce thème intéressent les établissements avec tout de même quelques distinctions en fonction des sous-thèmes. Ils jugent ce thème au moins nécessaire 30%, voire prioritaire 29% et le classent comme ayant une importance forte 66 %.

Parmi les sous-thèmes proposés, deux ressortent fortement, à savoir :

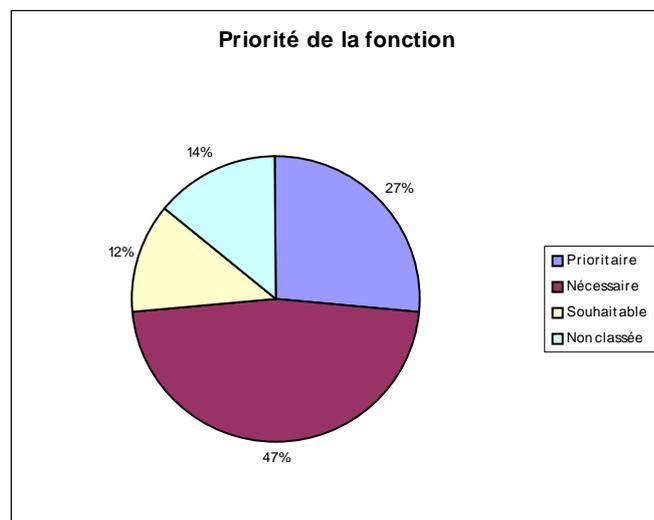
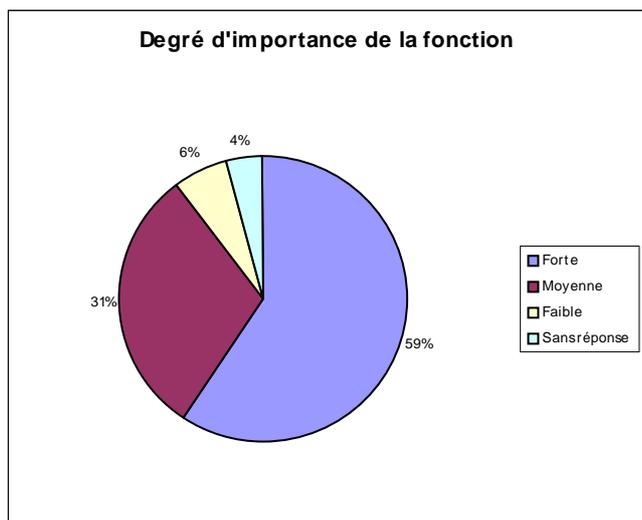
- La personnalisation des éditions qui nécessite actuellement des développements spécifiques.
- La suppression de l'asynchronisme des traitements cachés (babajou, ...).

Deux autres sous-thèmes, bien que ne ressortant pas du lot, semblent être intéressants pour les établissements :

- L'utilisation des nouvelles fonctionnalités oracle comme notamment le partitionnement qui permettrait une amélioration des performances.
- L'indépendance vis à vis du système d'exploitation.

Cette enquête a également fait apparaître une nouvelle demande avec un classement en 3ème position au niveau des sous-thèmes : l'orientation du produit vers de nouvelles technologies comme le passage à une architecture n-tiers, l'échange de données au format XML ou encore l'authentification centralisée via l'annuaire d'établissement.

5.10. FONCTION 19 : INTERFACES AVEC LES DOMAINES GRH ET GFC



Ce besoin dégage une importance relativement forte (59%). Le besoin prioritaire qui ressort dans les commentaires est de disposer d'un référentiel commun.

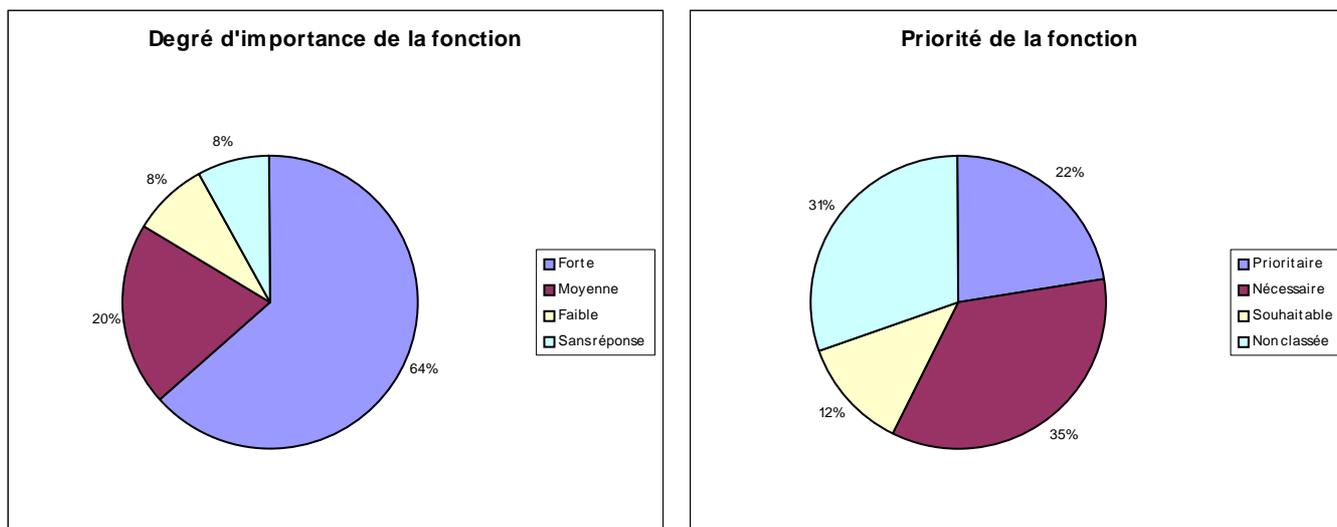
En effet, deux raisons essentiellement motivent cette demande :

- un référentiel commun est en lien direct avec les réflexions actuelles sur le Système d'Information dans les établissements.
- un référentiel commun éviterait les re-saisies inutiles des données communes (ex : les données « personnel » entre Apogée et Harpège).

Beaucoup d'établissements utilisent des outils pour la gestion des heures complémentaires et ont mis en place une interface entre Apogée et Nabuco pour le paiement et remboursements des droits. La gestion des listes électorales semble moins couverte en terme d'outil et reste manuelle dans certains établissements.

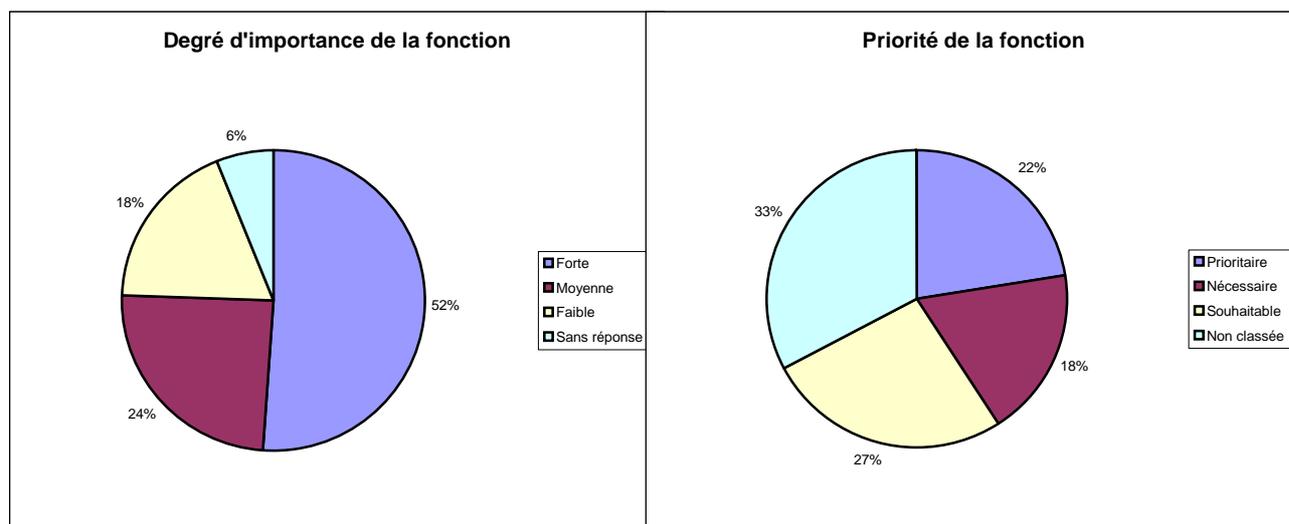
On retrouve un consensus autour de la nécessité de fournir des outils de communication (prises ou connecteurs) entre Apogée et les autres outils de gestion.

5.11. FONCTION 23 : INTERFACES AVEC LES CROUS



De nombreux établissements avaient mis en place des procédures de recoupement de fichiers entre le fichier des boursiers du CROUS et les étudiants boursiers d'Apogée. Une majorité d'établissements trouve dans cette interface avec les CROUS, l'occasion d'alléger la gestion actuelle des inscriptions administratives et de renforcer les échanges avec les CROUS.

5.12. FONCTION 11 : OUVERTURE VERS LES PARTENAIRES EXTERNES



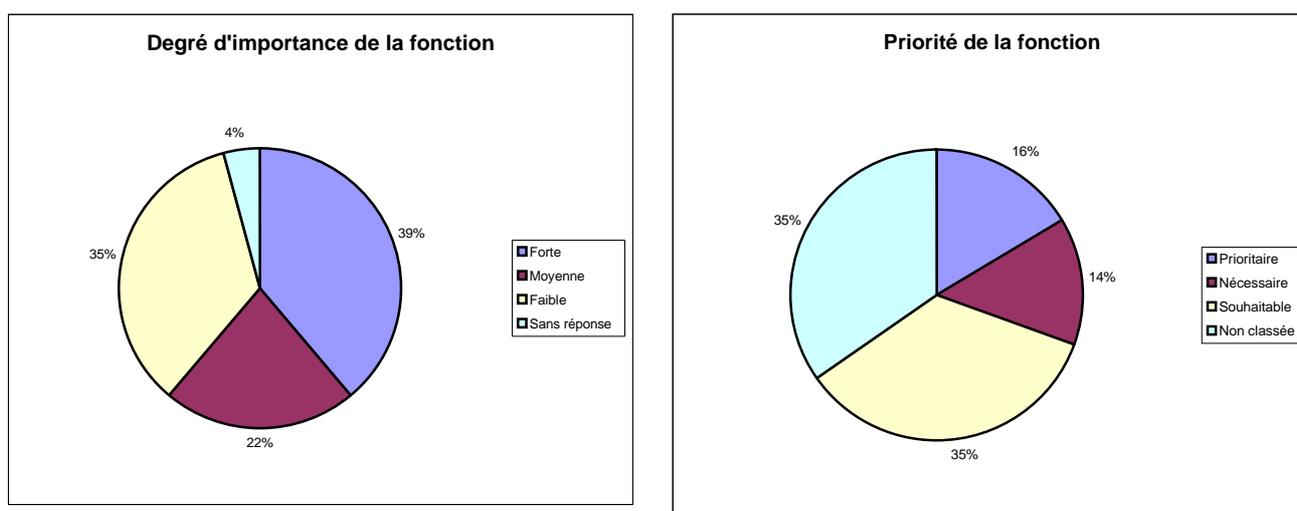
Malgré sa faible implantation, l'ouverture des établissements vers les partenaires externes est une préoccupation forte pour 52% d'entre eux mais seules 22% des réponses l'ont classée comme un besoin prioritaire.

Parmi les quatre typologies d'ouverture (entreprises, établissements partenaires, collectivités territoriales et rectorats), celles vers les établissements partenaires (55%) et les rectorats (24%) semblent être les plus prioritaires en terme de mise en œuvre.

Les besoins issus de cette fonctionnalité sont de deux sortes. D'une part, automatiser les échanges qui existent déjà mais qui s'effectuent manuellement comme le transfert des bacheliers par le rectorat, la gestion des diplômes, etc. et d'autre part, définir et mettre en place des échanges qui n'existent pas actuellement, comme l'accès au dossier étudiant par les établissements co-habilités, la vérification de l'authenticité d'un diplôme par un employeur, etc.

Ces échanges devront s'effectuer via un format d'échange normalisé et respecter la législation en vigueur concernant la diffusion d'information nominative (CNIL).

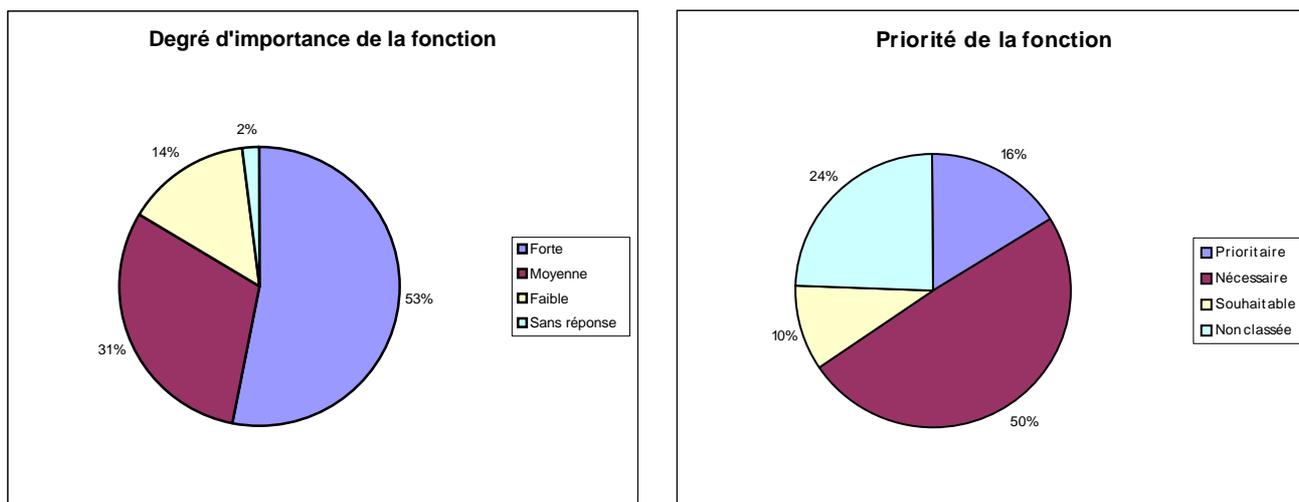
5.13. FONCTION 08 : GESTION DE LA RELATION AVEC L'ÉTUDIANT



Cette fonction, considérée d'importance forte par 39% des réponses, ne semble pas être une priorité pour les établissements. En effet, seulement 16% des établissements classent ce besoin comme prioritaire et plus d'un tiers d'entre eux comme souhaitable.

Ces fonctionnalités sont soit traitées manuellement, soit couvertes en partie par les ENT. Les commentaires exprimés indiquent que le processus complet de gestion de la relation étudiant n'est pas mis en œuvre pour l'instant dans les établissements.

5.14. FONCTION 07 : RELATIONS INTERNATIONALES

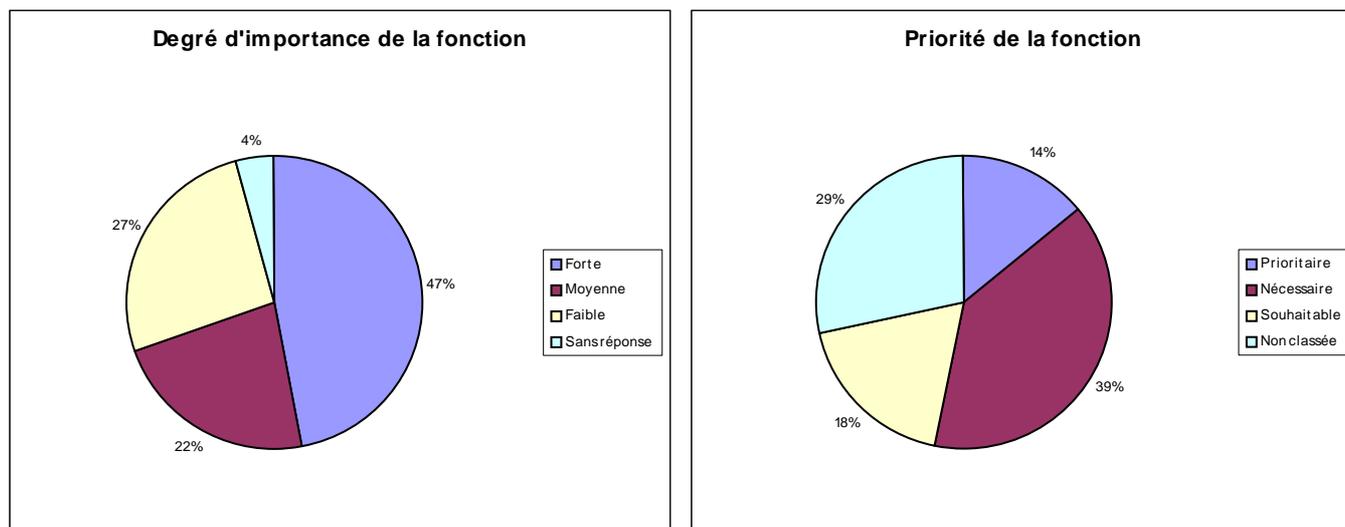


La gestion des échanges (arrivée, départ, bourses, ...) dans le cadre des programmes internationaux est partiellement couverte au sein des établissements. Le logiciel Move on, sous Access, est fortement implanté dans les universités françaises et européennes mais il gère uniquement la mobilité erasmus (échanges, partenaires, bourses) et ne gère pas les conventions d'échanges. La gestion des autres programmes semble peu couverte par des outils. Quelques établissements disposent par ailleurs de développements spécifiques.

Les établissements demandent surtout à l'Agence une interface entre le logiciel Move on et les produits Apogée et Harpège (mobilité des enseignants) afin de garantir une homogénéité des données (éviter la saisie de données) et de faciliter le pilotage. Un établissement signale que des discussions semblent en cours pour qu'il y ait une complémentarité entre la saisie de la mobilité sur Move on et l'inscription administrative avec Apogée afin d'éviter une double saisie.

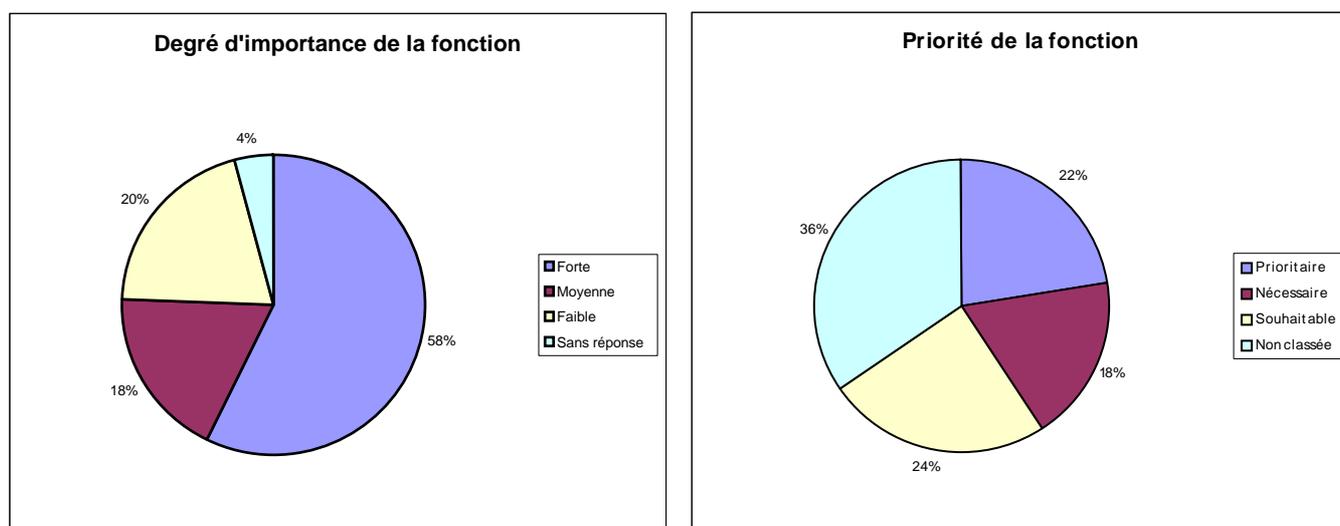
En effet, plusieurs établissements souhaitent établir des liens entre Apogée et le logiciel Move on sur des informations telles que le programme d'échange et l'établissement d'accueil. Il est aussi demandé d'ajouter des informations administratives complémentaires pour les étudiants en mobilité, pour les boursiers en mobilité. L'ajout de l'échelle de notation européenne (A, B, ...) pour le calcul des notes est également cité plusieurs fois.

5.15. FONCTION 05 : BILAN DES ACQUIS, VAE ET VES



Le degré d'importance de la fonction est qualifié de fort à 47%, mais 14% seulement des établissements l'ont classée en besoin prioritaire. Cette tendance peut s'expliquer par le fait que la population concernée reste encore modérée, même si elle a tendance à s'accroître, mais également par l'existence de produits en cours de développements ou déjà utilisés. Cependant, seule la fonction de VAE est particulièrement évoquée. Le bilan des acquis apparaît plutôt comme une fonction intégrée à la VAE. La VES est très peu outillée pour le moment. Il est à noter que cette fonction est régulièrement associée à la gestion de la formation continue à laquelle elle semble devoir être associée. Les besoins d'interfaces avec l'outil de gestion de la scolarité sont également fréquemment cités.

5.16. FONCTION 24 : INTERFACES AVEC LES OUTILS DE GESTION DES LOCAUX ET DES EMPLOIS DU TEMPS

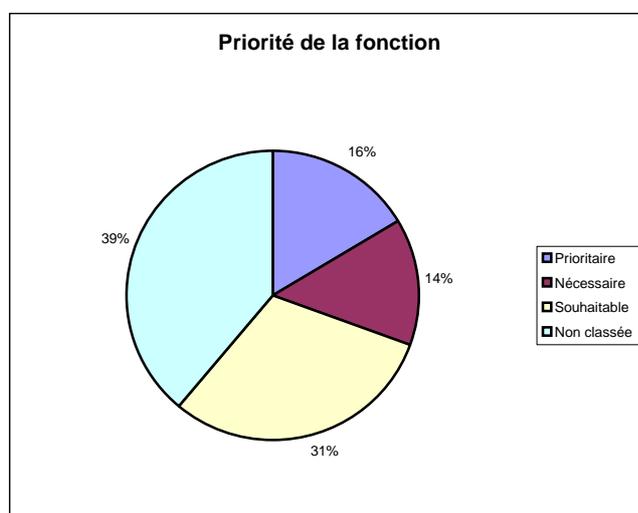
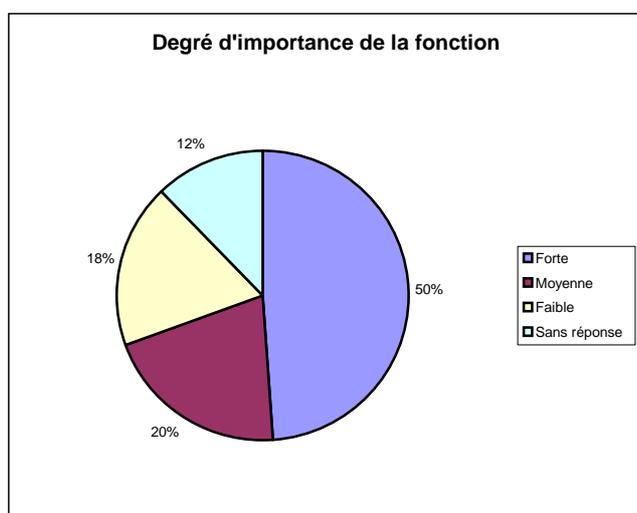


La majorité des établissements utilisent des outils de gestions des locaux et/ou d'emploi du temps, et souhaiteraient qu'ils soient interfacés avec Apogée. Aucun de ces outils (CELCAT, Hyperplanning, ...) n'est véritablement interfacé avec Apogée et ils nécessitent dans la plupart des cas des re-saisies, ou parfois des traitements ponctuels de déversement de données.

Plusieurs établissements tiennent à souligner que les informations issues d'Apogée ne sont pas complètes ou pas adaptées et qu'il faudrait également revoir et enrichir la partie de la Structure des Enseignements qui sert de sources de données à ces outils. Toutefois, la couverture attendue de ces interfaces n'est pas clairement exprimée à travers les commentaires.

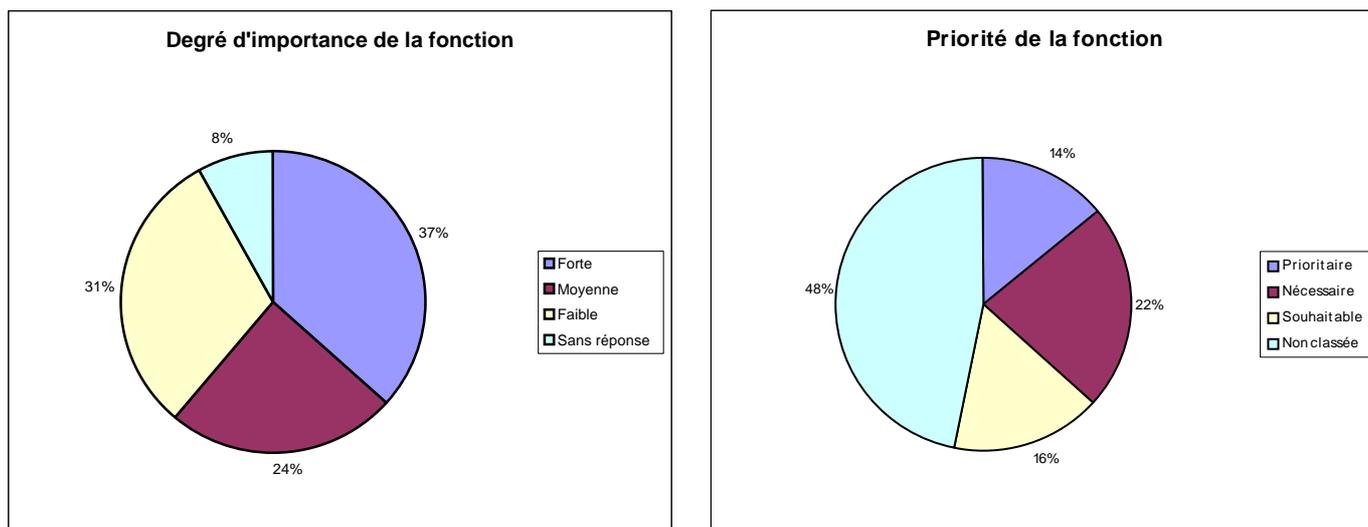
Ce besoin est également à rapprocher des besoins d'interface avec les outils de gestion des heures complémentaires (cf. fiche de fonction N° 19 page 5).

5.17. FONCTION 20 : INTEROPERABILITE AVEC LES SERVICES DES PROJETS ENT NATIONAUX



Les établissements se sont globalement peu exprimés dans les commentaires relatifs à cette fonction. Seules une dizaine de réponses évoquent l'ENT déjà en œuvre ou choisi par leur établissement. Les besoins d'interface avec un outil de gestion de la scolarité ne sont pas clairement définis, de même que les apports potentiels de l'Agence souhaités dans ce contexte. En revanche, il s'agit d'une fonction classée à 50% comme d'importance Forte, en particulier parce qu'elle est inscrite dans les contrats quadriennaux de certains établissements, ou parce qu'elle est poussée par les institutionnels, en relation avec les UNR.

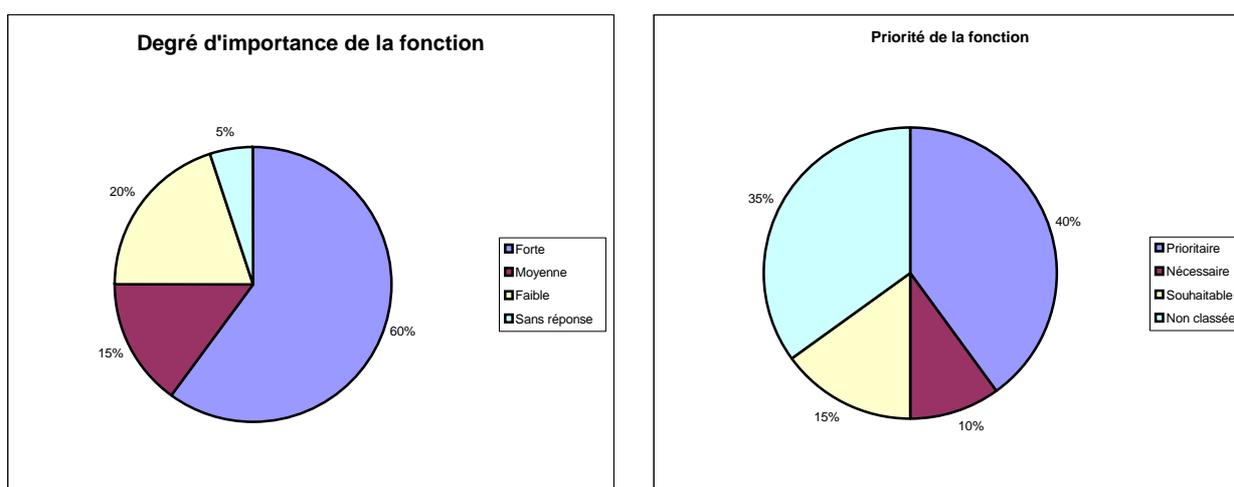
5.18. FONCTION 06 : GESTION DES STAGIAIRES EN FORMATION CONTINUE



Classée 18^{ème}, cette fonction se répartit de manière assez proche entre les critères d'importance Forte et Faible. En majeure partie, les établissements l'ayant classée « Faible » sont déjà dotés d'un logiciel assurant cette fonction, voire sont en train de développer une solution spécifique (un peu plus de 40% des réponses).

A l'inverse, les établissements l'ayant classée « Forte » sont souvent peu satisfaits de leur gestion actuelle (informatisée ou non) et souhaitent que l'Agence propose une solution de gestion de la formation continue, qui assure en particulier la cohérence avec les systèmes de gestion de la scolarité, de la gestion financière et des ressources humaines.

5.19. FONCTION 18 : ADAPTATION APOGEE POUR LE SECTEUR SANTE

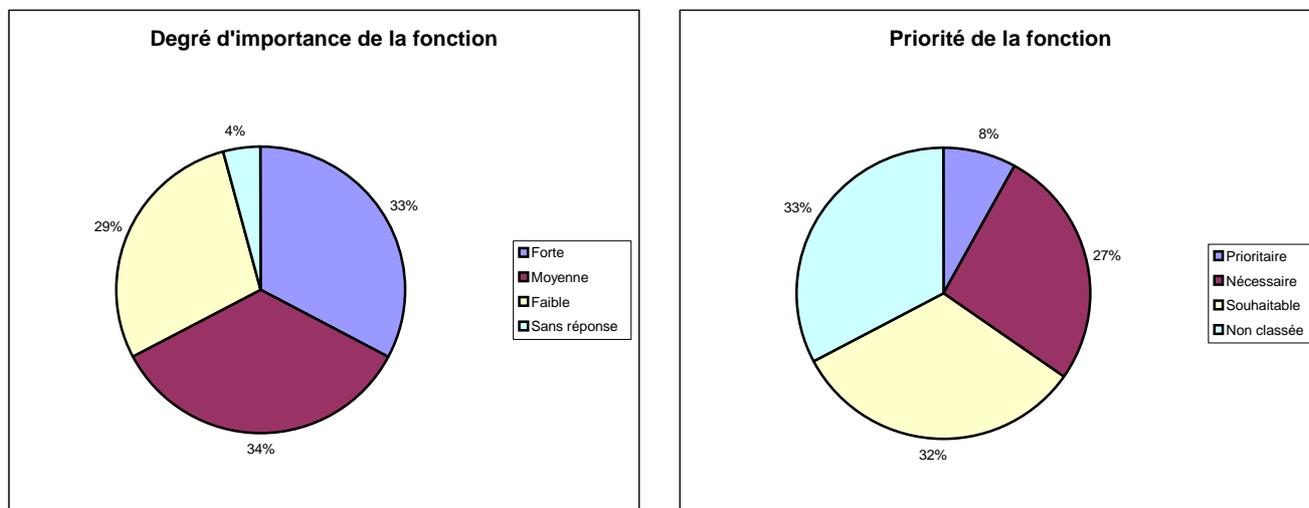


Les graphiques ci-dessus sont calculés à partir de la population d'établissements de santé uniquement.

Cette fonction n'est classée que 19^{ème} au niveau du classement général qui porte sur la totalité des réponses. Ce classement doit être fortement nuancé car pour les 20 établissements qui délivrent des formations dans le secteur de la santé et qui ont répondu, 40 % jugent prioritaire l'adaptation d'Apogée

pour le secteur de la santé. Toutefois, pour un tiers de ces 20 établissements, cette fonction n'est pas souhaitée ou n'est pas prioritaire essentiellement parce qu'ils disposent déjà d'un outil spécifique.

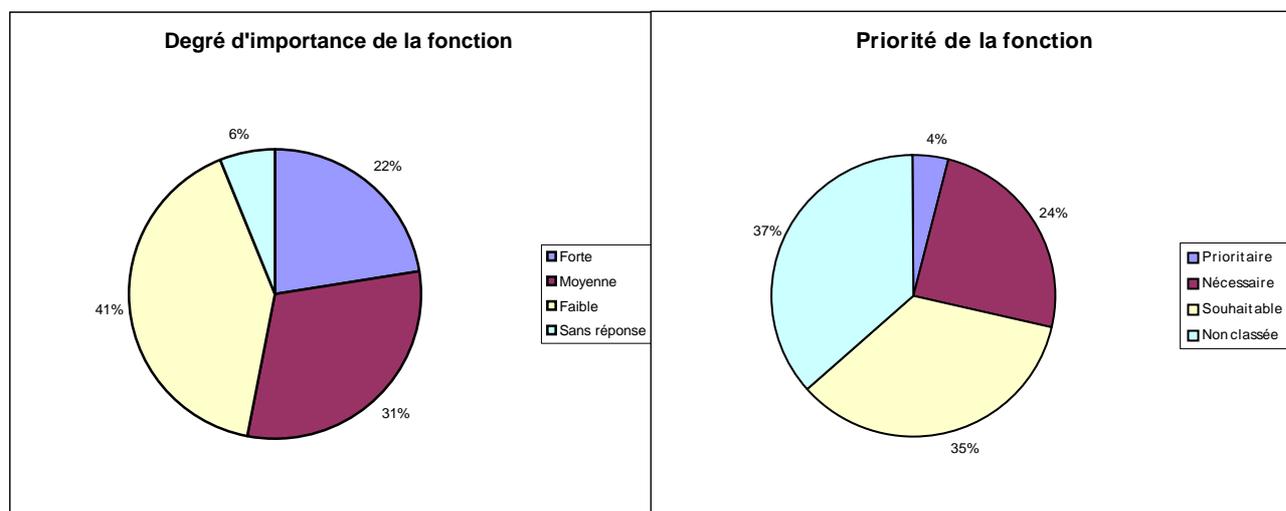
5.20. FONCTION 22 : INTERFACES AVEC LES OUTILS DE LA VIE ETUDIANTE



Un établissement sur trois qualifie cette fonction d'importance forte mais très peu d'établissements la considèrent prioritaire. De nombreux établissements possèdent déjà des développements spécifiques qui couvrent les besoins de gestion de la « vie étudiante ». Néanmoins, peu d'établissements semblent exploiter des outils de production de cartes étudiant offrant l'accès à des services ; plusieurs établissements ont des projets en cours développés avec des partenaires locaux ou régionaux.

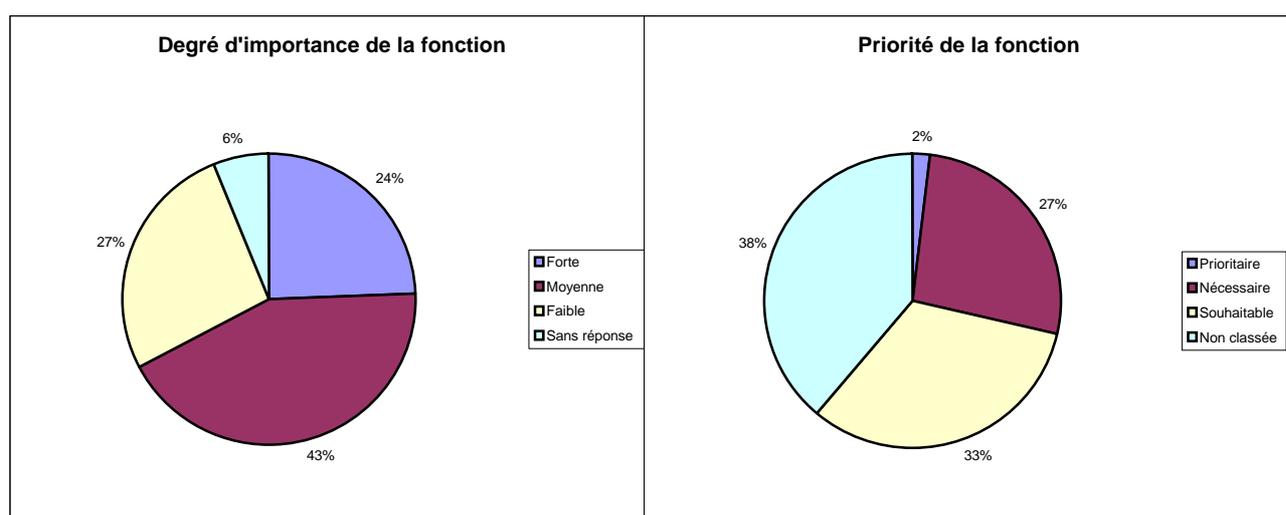
Les établissements ont mis en place des échanges entre Apogée et les différents services (bibliothèque universitaire, médecine préventive, les services d'activités sportives et artistiques, les mutuelles étudiantes) mais le plus souvent sous la forme d'extraction de données (transferts de fichier). Ce type d'échanges pourrait évoluer vers une interopérabilité plus dynamique et permanente.

5.21. FONCTION 03 : AIDE A L'ORIENTATION



La fonction apparaît comme un moyen de renforcer l'accompagnement et le conseil, notamment face à la multiplicité des parcours LMD, dans l'objectif de limiter les échecs dus à un défaut d'orientation. Malgré tout, la fonction est peu mise en œuvre dans sa fonction « aide à l'orientation de l'étudiant », si ce n'est via la publication des catalogues d'offre de formation, et de ce fait le besoin est encore mal défini. En revanche, le suivi des demandes d'orientation semble être une demande plus forte, avec un objectif de pilotage et de suivi des étudiants jusqu'à leur insertion professionnelle. En outre, la dimension formation continue doit être également une des typologies de formation à prendre en compte. Cependant, le niveau attendu d'une offre Agence sur ce point n'est pas clairement explicité.

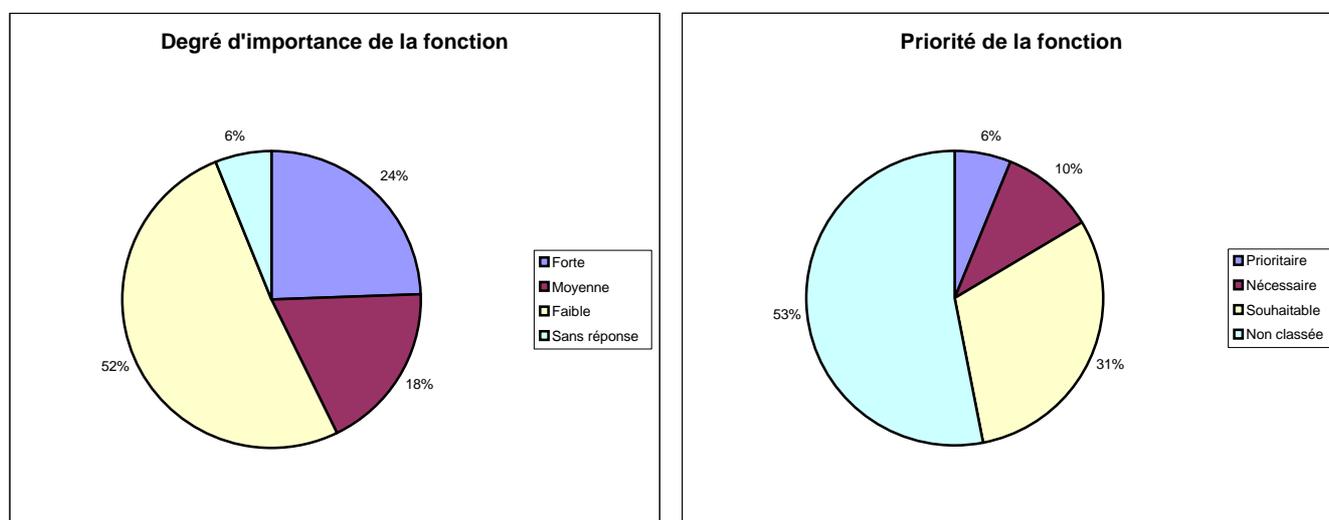
5.22. FONCTION 09 : GESTION DES ANCIENS ELEVES



Cette fonctionnalité bien souvent assurée par les associations d'anciens élèves ne semble couverte que par un nombre limité de filières et se limiter dans la plupart des cas à une gestion via un annuaire LDAP. Même si un réel intérêt existe pour cette fonctionnalité classée moyennement importante pour 43% des

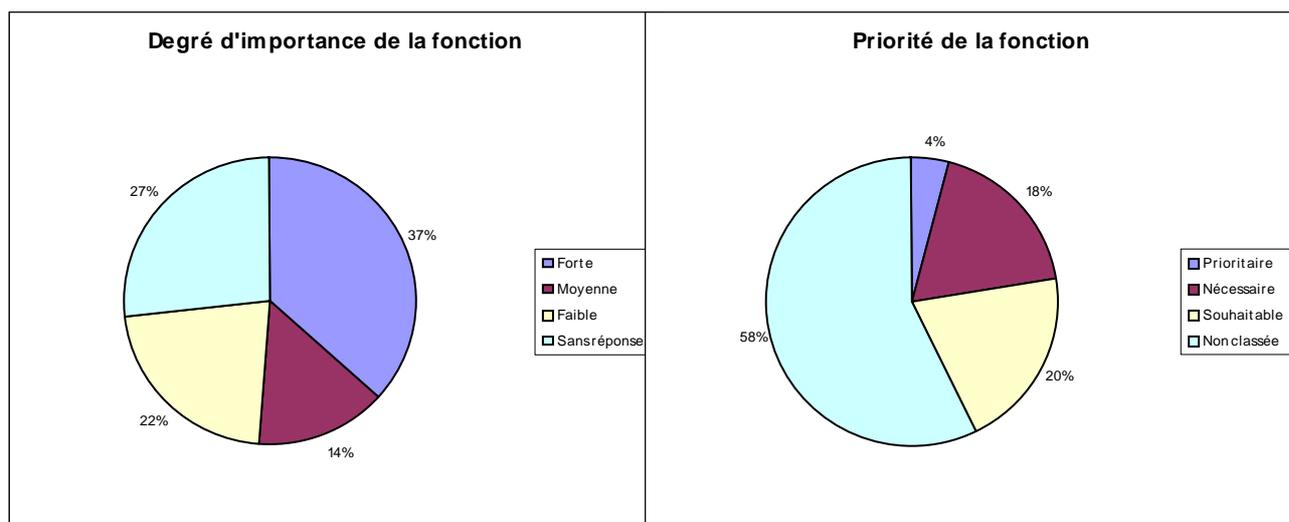
réponses, intérêt sûrement motivé par l'obligation de réaliser des enquêtes d'insertion professionnelle dans le cadre des contrats quadriennaux et de la LOLF, seules 2% l'estiment comme prioritaire.

5.23. FONCTION 02 : GESTION DES CAMPAGNES



Même si un peu moins d'un quart des établissements jugent la gestion des campagnes très importante (24%), ils sont plus de la moitié à la considérer comme faible. Concernant la priorité du besoin, deux chiffres résument à eux seuls l'intérêt des établissements pour cette fonctionnalité : seuls 6% la jugent comme prioritaire et 53% des établissements ne souhaitent pas que l'Agence la prenne en charge.

5.24. FONCTION 21 : INTEROPERABILITE AVEC LES SERVICES DES PROJETS UNR

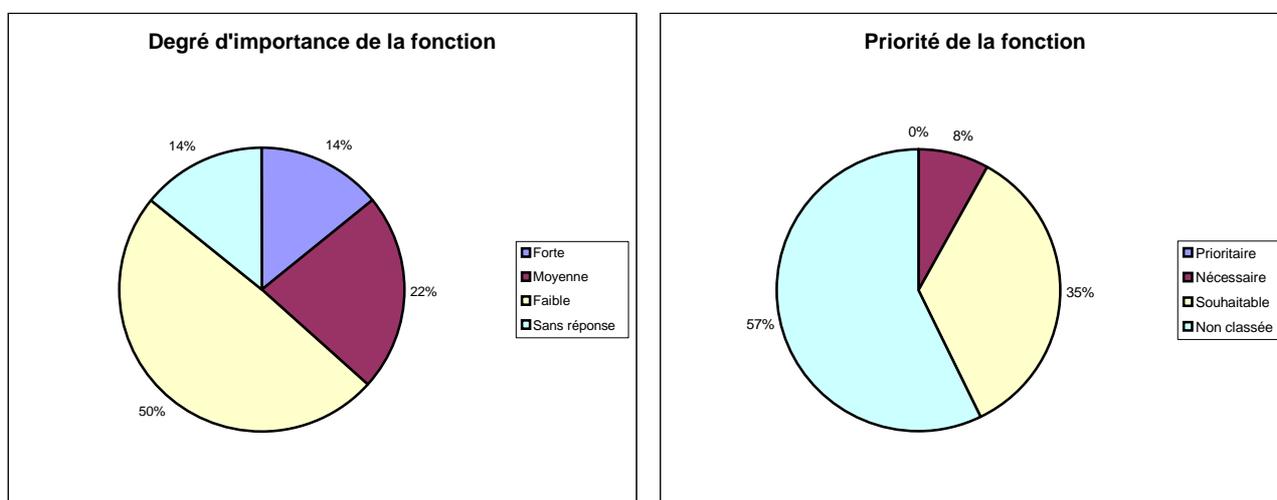


Les établissements se sont globalement peu exprimés dans les commentaires relatifs à cette question.

Le niveau d'avancement des projets UNR est inégal selon les établissements, aussi cette fonction est-elle délicate à appréhender. Pour de nombreux établissements, il s'agit encore d'une phase de projet. Les

besoins d'interopérabilité avec le système de gestion de la scolarité sont peu détaillés, si ce n'est le besoin de cohérence entre l'offre de formation du portail UNR et la Structure des Enseignements d'Apogée.

5.25. FONCTION 10 : GESTION DES EVENEMENTS ET CONTACTS



Arrivée dernière du classement, la gestion des événements et des contacts semble susciter très peu d'enthousiasme auprès des établissements : seuls 14% d'entre eux pensent que cette fonctionnalité est importante, aucun établissement ne l'a classée comme prioritaire et 57% d'entre eux ne souhaitent pas que l'Agence la prenne en charge. Ceci est certainement dû au fait qu'elle n'est pas considérée comme une fonctionnalité à part entière mais plutôt comme un support aux fonctionnalités comme la gestion des campagnes, de la relation étudiant et des anciens étudiants. Enfin, lorsqu'elle est couverte par l'établissement, c'est le service de la scolarité ou de la communication qui en a la responsabilité.

CONCLUSION

Les établissements demandent à l'Agence de se concentrer en priorité sur les domaines couverts actuellement par Apogée étendus :

- aux fonctions nécessaires à la gestion du LMD,
- à la fourniture de nouveaux services numériques au cœur du produit,
- à la fourniture de « prises » requises par les services numériques développés par les établissements dans le cadre des ENT.

L'objectif est de favoriser la mobilité interne, nationale et internationale des étudiants mais également de simplifier la charge des gestionnaires considérablement accrue par la complexité de la mise en place du LMD.

Par ailleurs, les adhérents nous demandent principalement le développement d'interfaces avec Apogée sur les domaines couverts par leurs outils (formation continue, relations internationales, vie étudiante ...). Toutefois, plusieurs établissements souhaitent que l'offre Agence étende son périmètre sur certains domaines en fonction de leurs besoins propres, afin de disposer d'une offre intégrée facilitant la gestion de la formation et son pilotage.

Enfin, malgré l'intérêt porté sur les fonctions encore peu couvertes par un outillage informatique (aide à l'orientation, gestion de la relation étudiant), les établissements les jugent moins prioritaires.